

Demandes de subventions complémentaires d'équipement des collèges publics

Collège	Commune	Objet de la demande	Montant demandé	Observation	Proposition
DEFERRE	MARSEILLE	Travaux urgents d'électricité	2 868 €	Réalisation des travaux prise en charge par le collège en l'absence d'accord cadre à bons de commande pour ce type de prestation.	2 868 €
MAURON	MARSEILLE	Travaux urgents de terrassement	2 714 €	Réalisation des travaux prise en charge par le collège en l'absence d'accord cadre à bons de commande pour ce type de prestation.	2 714 €
MANET	MARSEILLE	Acquisition de 5 photocopieurs	11 652 €	Financement dans le cadre du plan d'équipement lancé par le Conseil Départemental. Prise en charge maximale plafonnée à 15 000 €.	11 652 €
MONTICELLI	MARSEILLE	Acquisition de matériel pour l'enseignement de la technologie	833 €	Prise en charge à 100 % compte tenu des réserves de l'établissement - Matériel à utiliser dans des conditions de mise en sécurité obligatoires : la perceuse à colonne doit être entièrement carénée, car les éléments tournants sont interdits en salle de classe. Thermoplieuse à utiliser obligatoirement avec des gants adaptés (ignifugés)	833 €
MOULIN	MARSEILLE	Location d'un échaffaudage roulant pour intervention technique en hauteur.	621 €	Réalisation des travaux prise en charge par le collège en l'absence d'accord cadre à bons de commande pour ce type de prestation.	621 €
ROY D' ESPAGNE	MARSEILLE	Réparation de l'ascenseur	3 540 €	Réalisation des travaux prise en charge par le collège en l'absence d'accord cadre à bons de commande pour ce type de prestation.	3 540 €
VERSAILLES	MARSEILLE	Travaux de mise en sécurité	10 630 €	Réalisation des travaux prise en charge par le collège en l'absence d'accord cadre à bons de commande pour ce type de prestation.	10 630 €
GERMAIN	AIX-EN-PROVENCE	Acquisition de radiateurs d'appoint	433 €	Prise en charge à 100 % compte tenu des défaillances de la chaudière	433 €
GORGUETTES	CASSIS	Acquisition de 5 photocopieurs	11 826 €	Financement dans le cadre du plan d'équipement lancé par le Conseil Départemental. Prise en charge maximale plafonnée à 15 000 €.	11 826 €
LA CARRAIRE	MIRAMAS	Travaux électriques dans la salle des professeurs. Remise en conformité de l'installation existante.	3 595 €	Réalisation des travaux prise en charge par le collège en l'absence d'accord cadre à bons de commande pour ce type de prestation.	3 595 €

Demandes de subventions complémentaires d'équipement des collèges publics

Annexe 1

Collège	Commune	Objet de la demande	Montant demandé	Observation	Proposition
ELUARD	PORT-DE-BOUC	Travaux urgents suite à effraction	2 160 €	Réalisation des travaux prise en charge par le collège en l'absence d'accord cadre à bons de commande pour ce type de prestation.	2 160 €
ELUARD	PORT-DE-BOUC	Acquisition de buts de handball	3 649 €	Prise en charge à 50 % compte tenu des réserves de l'établissement.	1 825 €
COUSTEAU	ROGNAC	Acquisition de matériel de nettoyage et d'entretien des espaces extérieurs	4 957 €	Prise en charge à 75 % compte tenu des réserves de l'établissement.	3 718 €
MITTERAND	SIMIANE	Acquisition de matériel spécifique pour l'accueil d'une jeune élève handicapée en classe de 6ème	6 429 €	Prise en charge intégrale par le Département. Ce matériel sera éventuellement récupéré à la fin de la scolarité de l'élève pour la classe ULIS TFM du collège Darius Milhaud.	6 429 €
FABRE	VITROLLES	Travaux de réfection de l'éclairage	751 €	Réalisation des travaux prise en charge par le collège en l'absence d'accord cadre à bons de commande pour ce type de prestation.	751 €
TOTAL					63 595 €